

MODULE

RGPD



RGPD



**POURQUOI ET COMMENT
ACCOMPAGNER MON PUBLIC
EN RESPECTANT LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL
SUR LA PROTECTION DES DONNÉES ?**



LE RGPD PROTÈGE MES DONNÉES PERSONNELLES



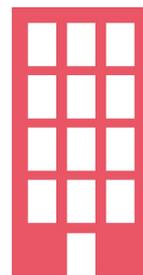
VOS DONNÉES PERSONNELLES SONT COLLECTÉES ET TRAITÉES



Depuis le 25 mai 2018, le **Règlement Général sur la Protection des Données** encadre l'utilisation des données personnelles hors-ligne et sur Internet.

POUR VOUS :
Avoir plus de visibilité
et de contrôle
sur vos données personnelles

POUR LES ORGANISMES :
Être plus responsables
et transparents sur le traitement
des données personnelles



**VOUS DEMANDER
VOTRE
CONSENTEMENT**

Oui, j'accepte les CGU

Oui, j'accepte que cette photo apparaisse sur mon fil d'actualité

**FAIRE
UNE DÉCLARATION
DE CONFIDENTIALITÉ
pour savoir ce à quoi
vous avez donné
votre consentement**

— Identité du récipiendaire des données ?
— Finalités du traitement des données ?
— Destinataires ?
— Durée de conservation des données ?
— Droits de propriétaire des données ?

RGPD

Parmi ces données, lesquelles sont des **données personnelles sensibles** ?

un nom

un mail

un numéro de sécurité social

une adresse

la couleur de peau

un numéro de CB

un certificat médical

un mot de passe

une adhésion à un parti politique

un extrait de casier judiciaire

une photo sur un réseau social

un numéro de téléphone

RGPD

Parmi ces données, lesquelles sont des **données personnelles sensibles** ?

un nom

un mail

un numéro de sécurité social

une adresse

la couleur de peau

un numéro de CB

un certificat médical

un mot de passe

une adhésion à un parti politique

un extrait de casier judiciaire

une photo sur un réseau social

un numéro de téléphone

VOUS AVEZ DIT « DONNÉE PERSONNELLE » ?

Une donnée personnelle est une information qui permet d'identifier une personne physique directement (nom, prénom) ou indirectement (numéro de sécurité sociale, adresse postale...).



VOS DONNÉES PERSONNELLES

Avec à ces données courantes, on peut vous identifier :

- à partir d'une seule donnée (Ex : nom)
- à partir du croisement d'un ensemble de données (Ex : une femme vivant à telle adresse, née tel jour et membre dans telle association)

Votre consentement est toujours nécessaire pour la collecte de ces données.

VOS DONNÉES PERSONNELLES SENSIBLES

concernent votre origine ethnique ou raciale, vos opinions politiques, vos convictions religieuses ou philosophiques, votre santé ou encore votre orientation ou vie sexuelle.

La collecte de ces données est interdit sauf cas exceptionnel. Votre consentement sera toujours obligatoire.

VOS DONNÉES PERSONNELLES NÉCESSITANT D'ÊTRE VIGILANT-E

Comme votre numéro de sécurité sociale, un casier judiciaire ou encore une décision de justice...

Encadrées par d'autres cadres juridiques en plus du RGPD, ces données personnelles, non sensibles, doivent être communiquées avec attention.



RGPD

Quels sont les différents **droits** que les personnes peuvent exercer auprès des organismes qui utilisent leurs données personnelles dans le cadre du **RGPD** ?

RGPD

Quels sont les différents **droits** que les personnes peuvent exercer auprès des organismes qui utilisent leurs données personnelles dans le cadre du RGPD ?

- Droit **d'accès** : Obtenir et vérifier les données qu'un organisme détient sur nous.
- Droit de **rectification** : Corriger les informations inexactes nous concernant.
- Droit à la **portabilité** : Emporter une copie de nos données pour les réutiliser ailleurs.
- Droit à la **limitation** : Demander à un organisme de geler temporairement l'utilisation de certaines de nos données.
- Droit à **l'effacement** : Demander à tout moment à ce qu'on efface des données nous concernant.
- Droit **d'opposition** : S'opposer à ce qu'un organisme utilise certaines données.
- Droit à **l'information** : Un organisme qui collecte des informations sur vous doit proposer une information claire sur l'utilisation de ces données.
- Droit à une **intervention humaine** : Toute personne ayant fait l'objet d'une décision entièrement automatisée suite à un profilage peut demander une intervention humaine.

QUELS SONT MES DROITS SUR MES DONNÉES PERSONNELLES ?

Voici les différents droits que vous pouvez exercer auprès des organismes qui utilisent vos données personnelles.



ÊTRE INFORMÉ-E

Un organisme qui collecte des informations sur vous doit vous proposer une information claire sur l'utilisation de ces données.

Exemple : Sur les sites marchands, une information est visible sur tous les formulaires d'inscription avec le lien vers une page dédiée à la protection des données.



VOUS OPPOSER

Vous pouvez vous opposer à tout moment à ce qu'un organisme utilise certaines de vos données.

Exemple : Vous ne voulez plus recevoir d'emails publicitaires d'une certaine entreprise.



VÉRIFIER VOS DONNÉES

Vous pouvez obtenir et vérifier les données qu'un organisme détient sur vous.

Exemple : Vous souhaitez savoir ce qu'un réseau social détient sur vous. Vous pouvez télécharger une copie de tout ou partie de vos données en un clic !



RECTIFIER VOS DONNÉES

Vous pouvez rectifier les informations inexactes vous concernant.

Exemple : Une erreur dans la saisie d'une donnée dans un formulaire a conduit à un mauvais calcul d'une prestation sociale.



GELER L'UTILISATION DE VOS DONNÉES

Vous avez le droit de demander à un organisme de geler temporairement l'utilisation de certaines de vos données.

Exemple : Votre ancienne banque est obligée de conserver toutes vos données personnelles pendant dix ans mais vous pouvez demander la limitation de leurs traitements.



EFFACER VOS DONNÉES

Vous pouvez demander à tout moment à ce qu'on efface des données vous concernant.

Exemple : Vous demandez la fermeture de votre compte sur un site marchand et l'effacement des données qui y sont associées.



EMPORTER VOS DONNÉES

Vous pouvez emporter une copie de vos données pour les réutiliser ailleurs.

Exemple : Vous changez d'auto-école. Vous pouvez demander à votre ancienne auto-école de transférer gratuitement votre dossier à la nouvelle.



DEMANDER UNE INTERVENTION

Certaines décisions vous concernant peuvent être prises par des machines, vous pouvez vous y opposer et demander l'intervention d'un humain.

Exemple : Vous recevez un refus automatique de votre candidature à un emploi déposée en ligne.

LES PROCÉDURES DE SUPPRESSION DE CONTENU

Vous souhaitez voir disparaître un contenu vous concernant sur Internet, voici les procédures possibles :

DROIT À L'EFFACEMENT

RGPD : Article 17 - Droit à l'effacement («droit à l'oubli»)

Qu'il s'agisse d'une photo gênante sur un site internet ou d'une donnée personnelle collectée par un organisme, **vous pouvez obtenir son effacement si vous n'êtes pas ou plus d'accord avec son utilisation.**



DROIT AU DÉRÉFÉREMENT

Vous pouvez demander aux moteurs de recherche de ne plus associer un contenu qui vous porte préjudice à votre nom et prénom. Dans ce cas, le contenu n'apparaîtra plus dans la liste des résultats de recherche.

Remplir le formulaire en ligne de demande de déréférément pour chaque moteur de recherche !

Préciser l'adresse web et bien motiver la demande.

Garder une trace de la demande par une capture d'écran pour adresser une plainte à la CNIL en cas de refus ou de non-réponse des moteurs de recherche.

DÉLAI de réponse 1 MOIS